



Maintenir le Service Public pour ancrer la population *Maintenir le service pour conserver le public*

Après deux rendez-vous manqués, la FSU23 a (enfin) pu rencontrer le député de la Creuse jeudi 4 janvier 2018.

Notre fédération qui est la première organisation syndicale de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Agricole Public en Creuse et dont l'action dans la Fonction Publique Territoriale est aujourd'hui incontournable, avait un questionnement légitime.

S'engager pour l'Éducation Nationale...

Pour l'heure, la FSU23 considère que l'urgence s'impose dans le cadre de la carte scolaire. En effet, le comité technique académique (CTA) du vendredi 12 janvier 2018 (à 14h) devra décider des suppressions et créations de postes au sein des trois départements de l'académie. Dans le 1^{er} degré, le ministère de l'Éducation Nationale a opté pour une dotation académique à moyens constants (0 poste) alors que dans le second degré, ce sont 7 suppressions de postes qui sont envisagées.

Nous avons expliqué au député que ces décisions, si elles devaient rester en l'état, seraient un très mauvais signal envoyé aux agents et aux usagers de ce Service Public alors que dans le même temps, un plan de revitalisation est engagé pour le département de la Creuse. A la lecture des propositions du député dans le cadre de cette expérimentation, la FSU 23 a été très déçue de ne pas trouver de propositions pour l'École. C'est pourquoi la FSU de la Creuse lui a remis un livre blanc qui, à l'aune des statistiques officielles, fait des propositions concrètes pour les écoles de la Creuse (http://23.snuipp.fr/IMG/pdf/livre_blanc_FSU23.pdf). La FSU23 considère que le maintien de Services Publics forts sur le territoire sera une des clés de la réussite de ce plan de revitalisation. Ces propositions nécessitent des moyens que nous pourrions obtenir que si tous les acteurs jouent pleinement leur rôle. Dans ce cadre, la FSU23 a demandé au député d'œuvrer de son côté pour obtenir les moyens suffisants au maintien d'un Service Public de l'Éducation Nationale fort sur le département : **la Creuse doit obtenir une dotation positive lors de la prochaine carte scolaire.**

Pour cela, la FSU23 a demandé au député de solliciter le ministère de l'Éducation Nationale pour qu'il débloque des postes réservés à la « ruralité » et mette en place un plan d'urgence sur le quinquennat.

S'engager pour l'enseignement agricole...

Depuis deux ans, c'est la mobilisation des agents du lycée agricole d'Ahun qui permet le maintien des 2 sections du bac Techno STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) dans l'établissement. Les annonces répétées de fermeture de la section aménagement fragilise cette formation mais également l'ensemble du lycée. Même si l'autorité académique a cédé en autorisant un recrutement pour la rentrée 2018, pour la FSU23 il est inconcevable que l'option aménagement de cette formation, point fort de l'établissement ne soit pas pérennisée alors que la spécialité ne nécessite pas des moyens importants : **2h hebdomadaires d'enseignements spécifiques « aménagements et valorisation des espaces»**... Cette option permet l'orientation d'étudiants dans les formations Bac +2 dispensées sur l'établissement, BTSA GEMEAU et BTSA AQUA, ainsi que la poursuite d'études dans d'autres filières. La FSU23 déplore également que les seuils de recrutement qui sont imposés dans chacune des filières, par l'autorité académique, ne permettent pas d'accueillir tous les candidats aptes qui souhaiteraient suivre un cursus de formation au sein de l'enseignement agricole public.

La FSU23 demande au député d'interpeller le Ministère de l'agriculture sur les injonctions réitérées de ses services de restreindre le choix des options du Bac STAV ce qui aurait pour effet d'amoinrir l'attractivité de la formation, engendrant à court terme une baisse des inscriptions. La FSU23 s'oppose également à ces directives qui, plafonnant la capacité des recrutements, réduisent d'autant l'effectif des jeunes diplômés sortants, en capacité de poursuivre des études ou d'intégrer le monde du travail. Elle exige qu'il soit mis un terme à cette politique de quotas, établie pour répondre à des préconisations budgétaires, qui ne garantit plus l'égalité des droits d'accès à l'éducation.

S'engager pour la Fonction Publique Territoriale,

La réforme territoriale subie par les usagers qui voient les Services Publics s'éloigner et par les agents qui voient leurs conditions de travail se détériorer, a fragilisé le département. La FSU23 a interrogé le député sur les suites de cette réforme. Le député a été catégorique : il n'y aura pas de nouvelles phases de réorganisation territoriale lors du quinquennat.

La FSU23 reste néanmoins inquiète pour l'avenir du département ou des communes. Rien ne garantit que le département ne soit pas vidé de sa substance par la suppression progressive de compétences. Les baisses de dotation programmées pour les collectivités (communes, départements, régions...), la suppression de la taxe d'habitation sont autant d'indicateurs qui tendraient à démontrer que leur avenir n'est pas aussi « rose » qu'on veut bien le dire... Même si le président Macron s'est engagé à compenser à l'euro près les pertes de recettes engendrées par la suppression de la taxe d'habitation, il n'a pas encore dit comment...

En plus des emplois, les moyens en baisse alloués aux collectivités territoriales se traduisent par des dotations aux établissements scolaires en baisse car leurs calculs se font avec une règle qui ne prend pas en compte les spécificités géographiques du territoire. Par exemple, pour cette année, la quasi-totalité des lycées creusois voient leur budget baisser.

C'est aussi s'engager budgétairement !

La FSU23 a fait remarquer au député Moreau que le budget ne montrait pas un réel engagement en faveur des Services Publics. En effet, dans la même logique d'austérité que les précédents, le budget voté par les députés conduit l'État à se priver de nombreuses recettes qui permettraient une redistribution des richesses et une meilleure prise en compte de la justice sociale. La suppression de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la baisse des cotisations sociales patronales... sont autant de signaux négatifs en direction du Bien commun. Les usagers qui ne perçoivent pas toujours les conséquences immédiates de ces politiques, les agents qui s'engagent pour le Service Public et dont la précarisation est galopante ne peuvent que s'inquiéter de ces décisions.

Des attentes fortes

La FSU23 mettra tout en œuvre pour que les attentes évoquées lors de cet entretien prennent force.

Elle a fourni au député des éléments, en particulier dans le livre blanc, qui doivent lui permettre de défendre efficacement le département de la Creuse. La FSU23 sera très attentive dans les semaines qui viennent à l'engagement et la détermination du député pour permettre la sauvegarde des Services Publics dans le département. Le plan de revitalisation, si cher payé par les salariés de GM&S doit démontrer rapidement son efficacité. **La première échéance est sans nul doute la carte scolaire.**

Contact :

Stéphane PICOUT

06 09 34 27 62